



Communiqué de presse - 27 juin 2016

États généraux de la mobilité durable : la consultation démarre !

L'ARF, la FNAUT, la FNTV, le GART, TDIE et l'UTP lancent une consultation nationale sur le transport public qui s'achèvera en février 2017. Cette démarche commune vise à sensibiliser tous les acteurs concernés aux enjeux de la mobilité durable.

L'Association des Régions de France (ARF), la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT), la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV), l'association TDIE (Transport, Développement, Intermodalité, Environnement) ont décidé d'organiser une vaste consultation nationale sur le transport public.

Cette consultation se déroulera en deux étapes : en ligne dans un premier temps, puis lors de six réunions publiques organisées en province dans un second temps.

Depuis le 13 juin et jusqu'au 8 juillet prochain, l'ensemble des parties prenantes de la mobilité durable : autorités organisatrices du transport, associations d'utilisateurs, fédérations professionnelles, syndicats de salariés représentatifs, ONG, etc. sont invités à émettre des propositions en ligne sur le site www.etatsgenerauxdelamobilite.fr, autour de cinq thèmes : la qualité de service ; la transition énergétique et la santé publique ; le financement et le modèle économique ; l'intermodalité et la multi-modalité et la desserte des territoires peu denses.

Ces propositions serviront de matière première aux six réunions publiques qui se tiendront au cours du second semestre 2016 en province. Lors de ces rencontres, toutes les parties prenantes élaboreront un certain nombre de propositions destinées à assurer une politique de mobilité à la fois efficace et efficiente.

L'ensemble des contributions et mesures préconisées en ligne et lors des séances seront présentées au cours d'une grande réunion publique qui se tiendra à Paris en février 2017. Objectif des parties prenantes associées dans cette opération : sensibiliser tous les acteurs concernés aux enjeux du transport public dans notre pays.

Contact ARF

Natacha Hamann – Responsable des relations presse ARF. Tél. : 06 51 29 92 19.

ARF

L'Association des Régions de France regroupe les 18 Régions de France et remplit quatre fonctions principales :

- l'ARF est la voix des Régions auprès des pouvoirs publics français et des institutions européennes ;
- l'ARF promeut le fait régional auprès des citoyens et des acteurs de la vie économique et sociale ;
- l'ARF organise la concertation et les échanges de bonnes pratiques entre les Régions ;
- l'ARF est centre de ressources pour les élus régionaux et leurs services.

Contacts FNAUT

Bruno Gazeau – Président de la FNAUT. Tél. : 06 76 73 31 09.

Fabrice Michel – Responsable communication. Tél. : 01 43 35 35 75.

FNAUT

La Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) rassemble aujourd'hui 160 associations implantées dans toutes les régions françaises. Association de consommateurs agréée, la FNAUT conseille et défend les usagers de tous les modes de transport et les représente auprès des pouvoirs publics et des entreprises de transport.

Contacts FNTV

Maryline Jouaillec – Secrétaire générale adjointe. Tél. : 01 40 82 62 72.

Anne-Marie Pouliquen – Responsable de la Communication. tél : 01 40 82 62 78.

FNTV

La Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) réunit près de 1500 adhérents d'importance et de profils très variés, répartis sur toute la France, qui représentent 44 000 véhicules.

Contacts GART

Guy Le Bras – Directeur général du GART. Tél. : 01 40 41 18 19.

Alexandre MAGNY – Secrétaire général du GART Tél. : 01 40 41 18 23.

Mouloud HOUACINE – Responsable de la communication. Tél.: 01 40 41 18 34.

GART

Créé en 1980, le Groupement des autorités responsables de transport (GART) agit en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à la voiture individuelle. Constitué d'une équipe d'élus de diverses sensibilités politiques et de techniciens pour mener à bien sa mission, le GART partage les grands enjeux de la mobilité durable avec ses adhérents, plus de 250 autorités organisatrices de transport (autorité organisatrice de la mobilité, département, région). Depuis sa création, le GART poursuit son inlassable travail de soutien des autorités organisatrices de transport et défend leurs intérêts à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

Contact TDIE

Pierre Van Cornewal – Délégué général de TDIE. Tél. : 01 44 13 31 84.

TDIE

TDIE est une association pluraliste qui rassemble professionnels et acteurs publics du monde des transports de voyageur et de marchandises pour faciliter une réflexion collective sur les questions de financement, de planification et d'évaluation des politiques de transport et de mobilité. TDIE a vocation à éclairer les débats et les questionnements concernant les infrastructures et la mobilité : pour ses adhérents d'une part, très attentifs aux orientations des formations politiques comme des pouvoirs publics ; pour les pouvoirs publics d'autre part, qu'ils soient nationaux, régionaux ou départementaux, attentifs aux préoccupations des professionnels du transport.

Contacts UTP

Claude Faucher – Délégué général de l'UTP. Tél. : 01 48 74 73 67.

Stéphanie Lopes d'Azevedo – Chargée de mission Economie et Développement durable.
Tél. : 01 48 74 73 31.

Dominique Fèvre – Directrice de la Valorisation et de la Communication. Tél.: 01 48 74 73 46.

UTP

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public urbain, les entreprises de transports ferroviaires (voyageurs et fret) et les gestionnaires d'infrastructure ferroviaire en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes.